

## CESU HANDICAP ET E-CESU HANDICAP

La prestation CESU et E-CESU dans le cadre de l'accompagnement du handicap est ouverte aux Ouvrants Droit déclarant un handicap (pour eux-mêmes ou leurs Ayants Droit) et bénéficiant de la ½ part supplémentaire sur leur Compte CSE 2020 validé.

- La valeur des CESU ou e-CESU est exprimée en multiple de 10€.
- Il n'est pas possible commander des titres non abondés.
- L'aide est exonérée de cotisations sociales dans la limite du plafond Urssaf de 1830€ annuel. Plafond d'exonération commun à l'ensemble des prestations proposées en faveur des services à la personne et des gardes d'enfant.
- Il n'est pas possible de demander dans un même mois de commande à la fois des CESU et des e-CESU.
- Une seule commande mensuelle par Ouvrant Droit.
- Un plafond annuel de **183 titres** est fixé par Ouvrant Droit et par an.
- Le nombre de titres par commande est libre, dans la limite annuelle de 183.
- Les CESU arriveront au domicile des souscripteurs avec une participation de l'ouvrant droit à hauteur de 3,85€.
- Sur demande, possibilité de retrait sans frais sur les 7 antennes du CSE.
- Cette prestation n'est pas cumulable avec les CESU et E-CESU pour tous.
- La prestation CESU HANDICAP et E-CESU HANDICAP ne faisant pas partie du « Tout En Un », l'abondement n'est pas déduit du forfait « Tout En Un ».
- Le montant de l'abondement varie selon le QF

QF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Plafond en nombre de titres	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183
Plafond en nombre de titres	990	960	930	900	870	840	810	780	750	720	690	660	630	600
Abondement par titre de 10€	5,41	5,25	5,08	4,92	4,75	4,59	4,43	4,26	4,10	3,93	3,77	3,61	3,44	3,28
Reste à charge de l'OD par titre	4,59	4,75	4,92	5,08	5,25	5,41	5,57	5,74	5,90	6,07	6,23	6,39	6,56	6,72
Reste à charge de l'OD par titre	840	870	900	930	960	990	1020	1050	1080	1110	1140	1170	1200	1230